

**FONDS EN FIDUCIE DES DÉCHETS DE COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE
D'EACL**

ÉTATS FINANCIERS

LE 31 DÉCEMBRE 2006

FONDS EN FIDUCIE DES DÉCHETS DE COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE D'EACL

États financiers

Le 31 décembre 2006

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport du vérificateur	1
Bilan	2
État des résultats et du capital	3
État des rentrées de fonds	4
Notes aux états financiers	5 – 7

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au fiduciaire du FONDS EN FIDUCIE DES DÉCHETS DE COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE D'EACL

Nous avons vérifié le bilan du **FONDS EN FIDUCIE DES DÉCHETS DE COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE D'EACL** au 31 décembre 2006, et les états des résultats, du capital et des rentrées de fonds pour l'exercice terminé. La responsabilité de ces états financiers incombe au fiduciaire. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Nous avons effectué notre vérification conformément aux normes canadiennes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que nous planifions et que nous effectuions une vérification pour obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne contiennent pas d'inexactitude importante. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du fonds au **31 décembre 2006**, et les résultats de son exploitation ainsi que ses rentrées de fonds pour l'exercice terminé selon les principes comptables canadiens généralement reconnus.

Stanley Kwan & Company

**COMPTABLES AGRÉÉS
EXPERTS-COMPTABLES AUTORISÉS**

Toronto
Le 19 janvier 2007

FONDS EN FIDUCIE DES DÉCHETS DE COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE D'EACL

Bilan

Le 31 décembre 2006

	<u>2006</u> \$	<u>2005</u> \$
Actif		
Courant		
Encaisse et quasi-espèces	3 445 682	2 926 877
Intérêts à recevoir	<u>152 238</u>	<u>119 516</u>
	3 597 920	3 046 393
Titres à échéance déterminée (note 3)	<u>16 142 935</u>	<u>14 285 958</u>
	<u>19 740 855</u>	<u>17 332 351</u>
Passif		
Créditeurs et charges à payer	6 602	6 420
Capital	<u>19 734 253</u>	<u>17 325 931</u>
	<u>19 740 855</u>	<u>17 332 351</u>

Approuvé au nom du fiduciaire

_____, Fiduciaire

FONDS EN FIDUCIE DES DÉCHETS DE COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE D'EACL

État des résultats et du capital

Exercice terminé le 31 décembre 2006

	<u>2006</u> \$	<u>2005</u> \$
Produits		
Intérêts créditeurs	683 341	539 883
Perte sur la cession de titres à échéance déterminée	(97 300)	(51 942)
Moins-value latente des titres négociables	<u>(118 684)</u>	<u>-</u>
	<u>467 357</u>	<u>487 941</u>
Dépenses		
Honoraires	3 392	3 210
Redevance du dépositaire	<u>55 643</u>	<u>48 510</u>
	<u>59 035</u>	<u>51 720</u>
Bénéfice net pour l'exercice	408 322	436 221
Capital, en début d'exercice	17 325 931	14 889 710
Apport	<u>2 000 000</u>	<u>2 000 000</u>
Capital, en fin d'exercice	<u>19 734 253</u>	<u>17 325 931</u>

FONDS EN FIDUCIE DES DÉCHETS DE COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE D'EACL

État des rentrées de fonds

Exercice terminé le 31 décembre 2006

	<u>2006</u> \$	<u>2005</u> \$
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	408 322	436 221
Perte sur la cession des actifs immobilisés	97 300	51 942
Moins-value latente des titres négociables	118 684	–
Changements d'autres composantes du fonds de roulement autre que les disponibilités	<u>(32 540)</u>	<u>(49 887)</u>
	<u>591 766</u>	<u>438 276</u>
Activités d'investissement		
Achat de titres à échéance déterminée	(57 825 868)	(34 083 647)
Cession de titres à échéance déterminée	<u>55 752 907</u>	<u>31 741 207</u>
	<u>(2 072 961)</u>	<u>(2 342 440)</u>
Activités de financement		
Apport en capital	<u>2 000 000</u>	<u>2 000 000</u>
Augmentation nette de l'encaisse	<u>518 805</u>	<u>95 836</u>
Encaisse, en début d'exercice	<u>2 926 877</u>	<u>2 831 041</u>
Encaisse, en fin d'exercice	<u>3 445 682</u>	<u>2 926 877</u>
 (1) Changements d'autres composantes du fonds de roulement autre que les disponibilités représentés par		
Intérêts à recevoir	(32 722)	(53 097)
Créditeurs et charges à payer	<u>182</u>	<u>3 210</u>
	<u>(32 540)</u>	<u>(49 887)</u>
Renseignements supplémentaires sur les rentrées de fonds		
Intérêts payés	<u>55 643 \$</u>	<u>46 875 \$</u>

FONDS EN FIDUCIE DES DÉCHETS DE COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE D'EACL

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2006

1. Description de la fiducie

La Loi sur les déchets de combustible nucléaire, une loi sur la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire, est entrée en vigueur le 15 novembre 2002. En vertu de cette loi, la fiducie a été établie par Énergie atomique du Canada limitée et les actifs de la fiducie sont détenus par la Compagnie Trust CIBC. Les apports effectués à la fiducie ont été faits conformément aux dispositions de la Loi.

2. Aperçu des conventions comptables importantes

- (a) Utilisation d'estimations pour la préparation des états financiers.

La préparation des états financiers du Fonds en fiducie des déchets de combustible nucléaire d'EACL exige que le fiduciaire fasse des estimations et des hypothèses, principalement pour l'évaluation des biens, ce qui a une incidence sur le montant des actifs, du passif, du bénéfice net et sur les renseignements connexes déclarés. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

- (b) Encaisse et quasi-espèces

L'encaisse et les quasi-espèces comprennent l'encaisse sur le compte et les placements à court terme avec des échéances initiales de trois mois ou moins. Les coûts se rapprochent de la juste valeur.

- (c) Titres à échéance déterminée

Les titres à échéance déterminée sont enregistrés au coût ou à la valeur marchande le moins élevé.

- (d) Constatation des produits

L'intérêt accumulé sur l'encaisse et les quasi-espèces et sur les titres à échéance déterminée est inclus dans le bénéfice net à mesure qu'il augmente.

- (e) Impôts sur le revenu

La fiducie est exemptée de remplir une déclaration de revenus. Pour cette raison, aucune provision pour les impôts sur le revenu n'a été enregistrée.

Les emprunts sont non productifs d'intérêt sans conditions particulières de remboursement.

FONDS EN FIDUCIE DES DÉCHETS DE COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE D'EACL
Notes aux états financiers
Exercice terminé le 31 décembre 2006

3. Titres à échéance déterminée

La valeur à l'échéance et la valeur marchande des titres à échéance déterminée sont les suivantes.

	2006		
	Dans 1 année ou moins	De 1 à 5 années	Valeur marchande
	\$	\$	\$
Titres émis			
Par le Canada	1 645 966	7 029 124	8 676 425
Par les provinces	–	2 133 320	2 142 831
Autres titres de créance	<u>1 714 947</u>	<u>3 619 518</u>	<u>5 340 697</u>
	<u>3 360 913</u>	<u>12 782 022</u>	<u>16 159 953</u>

	2005		
	Dans 1 année ou moins	De 1 à 5 années	Valeur marchande
	\$	\$	\$
Titres émis			
Par le Canada	1 003 468	4 984 625	5 941 412
Par les provinces	3 355 364	1 524 850	4 818 415
Autres titres de créance	<u>1 010 400</u>	<u>2 407 251</u>	<u>3 342 415</u>
	<u>5 369 232</u>	<u>8 916 726</u>	<u>14 102 242</u>

4. Apport

Les apports faits par Énergie atomique du Canada limitée sont les suivants.

	\$
Apport initial – Le 25 novembre 2002	10 000 000
Apport annuel :	
Le 14 novembre 2003	2 000 000
Le 15 novembre 2004	2 000 000
Le 15 novembre 2005	2 000 000
Le 14 novembre 2006	<u>2 000 000</u>
	<u>18 000 000</u>

FONDS EN FIDUCIE DES DÉCHETS DE COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE D'EACL
Notes aux états financiers
Exercice terminé le 31 décembre 2006

5. Instruments financiers

(a) La juste valeur

Les montants qui suivent présentent la juste valeur des instruments financiers de bilan en équilibre ou non en se fondant sur les méthodes d'évaluation et les hypothèses telles qu'elles sont décrites ci-dessous.

La juste valeur représente le montant auquel un instrument financier pourrait être échangé entre des parties consentantes. La juste valeur des biens qui sont, par nature, à court terme est considérée égale à la valeur comptable. La juste valeur des titres à échéance est calculée selon le cours du marché.

	Valeur comptable	Juste valeur	Écart favorable (défavorable)
	\$	\$	\$
Actifs			
Encaisse et quasi-espèce	3 445 682	3 457 003	11 321
Intérêts à recevoir	152 238	152 238	—
Titres à échéance déterminée	16 142 935	16 159 953	17 018
Passif			
Créditeurs et charges à payer	6 602	6 602	—

(b) Risque de taux d'intérêt

Le tableau suivant apporte des précisions sur les échéances et sur les taux effectifs moyens des instruments du bilan en équilibre ou non.

Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 année	De 1 année à 5 années	Non sensible au taux d'intérêt	Total
\$	\$	\$	\$	\$

Actif

Encaisse,

quasi-espèces et
titres

5 932 607

871 924

12 782 020

2 066

19 588 617

Taux

4,37 %

4,09 %

3,88 %

- %

- %

Intérêts à recevoir

152 238

152 238

Taux

- %

- %

Passif

Créditeurs

6 602

6 602

Taux

- %

- %